

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 JANVIER 2023 A 20 HEURES 30

**DATE DE CONVOCATION : 05/01/2023.**

**PRESENTS** : Mmes Valérie VIGIER, Valérie NAU, Isabelle GENSOU, Carine MALAPEYRE, Annabelle GROMENIL, Béatrice SARTRON, Sarah TOVAR  
Mrs Éric CHOLLET GABARD, Robert BOURSEAU, Nicolas LACROIX,  
Jean-Marc ROBERT, Daniel CAPY.

**ABSENTS EXCUSES** : Mmes Christine LAVIDALIE, Louis DUCARRE a donné  
procuration à M. Nicolas LACROIX, Christophe COTTIN.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Isabelle GENSOU.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal a été signé à l'unanimité.

## **1. NOUVELLE TARIFICATION POLE TERRITORIAL**

Le Pôle Territorial a envoyé une nouvelle tarification concernant l'instruction des documents d'urbanisme. Aucune augmentation n'avait été demandée depuis 2015. La nouvelle tarification a une réévaluation de 6 %. Le conseil municipal accepte cette augmentation.

## **2. CONVENTION SERVICE PREVENTION ET SANTE AU TRAVAIL CENTRE DE GESTION**

Le service de prévention et de santé au travail au Centre de Gestion ont fusionné. Une convention d'adhésion est proposée car les conventions individuelles sont annulées. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire de signer la nouvelle convention.

## **3. ANNULATION CONVENTION REVERSEMENT TAXE D'AMENAGEMENT**

La loi des finances rectificative du 1<sup>er</sup> décembre 2022 est revenue sur une réforme mise en place concernant le partage de la taxe d'aménagement communale au bénéfice de la Communauté de Communes. Le reversement de la taxe d'aménagement de 1 % n'est plus obligatoire. Le conseil municipal annule l'autorisation de versement au Communauté de Communes qui avait été accordée au précédent conseil municipal.

## **4. ORIENTATIONS BUDGETAIRES.**

Madame le Maire propose les orientations budgétaires suivantes pour l'année 2023.

- Acheminement à la zone sport depuis le bourg
- Réhabilitation du bâtiment « Place de la Poste »
- Aménagement du parc derrière l'église
- Toilettes zone sport
- Accès parking commerces
- Aménagement de la nouvelle bibliothèque

Les orientations budgétaires sont adoptées à l'unanimité.

## **5. QUESTIONS DIVERSES**

- Révision du Plan Local d'Urbanisme. Le conseil municipal va se renseigner pour connaître la faisabilité d'une étude PLU. Le Communauté de Communes souhaite un rassemblement concernant le Plan local d'Urbanisme Intercommunal.
- La sous-préfecture relance la mise en place de l'accès PMR Mairie. Le devis de la société KIRENOV est de 4 128.00 € pour le remplacement de la porte de la mairie en porte PMR. Un deuxième devis devrait être présenté.
- Tennis de Villegouge. Le président de l'association demande s'il y a la possibilité de laisser le terrain de Périssac disponible pour leurs adhérents et entraînements. Le conseil municipal souhaite connaître leurs créneaux horaires afin qu'un panneau soit mis en place.
- Le restaurant La Table d'Oc a eu une surconsommation d'eau à cause d'une fuite sur la canalisation. La SOGEDO a refusé la demande d'exonération car ce n'est pas une habitation principale. Le conseil municipal accepte une remise d'un mois de loyer.
- Une réunion avec les habitants ayant participés aux ateliers de l'aménagement du bourg sera organisée afin de leur présenter la proposition du projet établie par le cabinet d'étude.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Les Conseillers

Le Maire,  
V. VIGIER